

**Commune des Deux Alpes**  
48 Avenue de la Muzelle  
38860 Les Deux Alpes

Le Bourg d'Oisans, le 15 mars 2024

Objet : Zones d'accélération de production d'énergies renouvelables  
Dossier traité par : Cécile Guillaumin  
Mail : c.guillaumin@ccoisans.fr  
Ligne directe : 07 86 80 69 70

Monsieur le Maire,

Vous nous avez transmis le projet de définition des zones d'accélération de production des énergies renouvelables sur votre commune, dont certaines parcelles sont incluses dans un site Natura 2000 (espace naturel protégé). La Communauté de communes de l'Oisans, structure animatrice du site Natura 2000 présent sur votre territoire, émet un avis favorable aux zones d'accélération de production des énergies renouvelables que vous proposez, sous réserve, le cas échéant, de réaliser un dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lors de la mise en application concrète de vos projets de développement des énergies renouvelables.

Les services de la Communauté de communes de l'Oisans, en particulier Cécile Guillaumin (animatrice des sites Natura 2000), sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Guy VERNEY  
Président de la Communauté de communes de l'Oisans



**OISANS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES